



CEDEAO
Communauté Économique des
États d'Afrique de l'Ouest

ECOWAS
Economic Community of
West African States

Conseil Ouest et Centre Africain
pour la Recherche et le
Développement Agricoles



West and Central African Council
for Agricultural Research and
Development

Programme Biotechnologie et Biosécurité

Mécanisme des Projets Commandités

**Appel à propositions pour le développement d'un
projet détaillé sur:**

**« La mise en place d'un Master en Biotechnologie et
Biosécurité dans la zone CEDEAO »**

Destinataire de l'appel :

**L'Université Cheick Anta Diop de Dakar, Sénégal Représentant le
consortium des Universités et partenaires promoteurs du Master Ouest-
Africain de Biotechnologies**

Février 2010

Appel à propositions pour le développement d'un projet détaillé sur:

« La mise en place d'un Master en Biotechnologie et Biosécurité dans la zone CEDEAO »

Objet de l'appel :

Sur la base de la note conceptuelle ci-dessous, cet appel vise à faire développer par ***l'Université Cheick Anta Diop*** et le Consortium des universités et partenaires, un projet détaillé sur le Master Régional en Biotechnologie.

Note Conceptuelle

Introduction

Depuis le Sommet de Sacramento (USA) en juin 2003, l'Afrique de l'Ouest explore les voies d'une utilisation appropriée de la biotechnologie pour accroître la productivité agricole et réduire les problèmes d'insécurité alimentaire et nutritionnelle et de pauvreté. En effet, des recommandations ont été formulées à ce sommet pour faciliter l'accès des Pays en Développement aux nouvelles technologies agricoles et alimentaires dans le but de réaliser les objectifs du Sommet mondial de l'alimentation, à savoir réduire la faim de moitié dans le monde d'ici 2015.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces recommandations, une conférence régionale pour l'Afrique de l'Ouest s'est tenue en juin 2004, à Ouagadougou (Burkina Faso). Elle avait pour thème « la maîtrise des sciences et technologies en vue d'accroître la productivité agricole en Afrique : perspectives ouest- africaines ». Cette conférence a fait ressortir entre autre, la nécessité d'établir 1) un système d'information publique sur les biotechnologies par les États d'Afrique de l'Ouest, 2) un partenariat entre les institutions Ouest Africaines de recherche et leurs homologues du Nord, en particuliers celles des États- Unis d'Amérique, en matière de sciences et de technologie agricoles et 3) un centre ouest africain de biotechnologie. La conférence a également pris les décisions d'organiser une conférence ministérielle sur les biotechnologies sous l'égide de la CEDEAO à Bamako, afin d'adopter un plan d'action pour promouvoir les biotechnologies et harmoniser la réglementation sur la biosécurité et d'institutionnaliser une conférence ministérielle sur les biotechnologies en Afrique de l'Ouest, comme première mesure en vue de la création d'une conférence des ministres africains sur les biotechnologies.

Dans cette perspective, la deuxième Conférence ministérielle des pays de l'espace CEDEAO sur la biotechnologie et la biosécurité tenue du 21 au 24 juin 2005 à Bamako (Mali), a défini les orientations globales d'un Plan d'Actions (PA) et a décidé de l'institutionnalisation d'une conférence ministérielle régulière sur les biotechnologies. Elle a également demandé à la commission de la CEDEAO, en relation avec le CORAF/WECARD et l'INSAH/CILLS, de finaliser et de faire circuler un PA détaillé pour la mise en œuvre leurs recommandations.

Ce Plan a été élaboré, sur la base d'un processus participatif ayant aussi impliqué l'UEMOA et les réseaux régionaux travaillant dans le domaine. Le « Plan d'Action pour le Développement de la Biotechnologie et de la Biosécurité » (PADBBAO) comporte 3 Objectifs Opérationnels : 1) le développement des produits biotechnologiques dans l'espace CEDEAO, en vue d'améliorer la productivité et la compétitivité agricoles et gérer durablement les ressources génétiques, 2) la mise en œuvre d'une approche régionale de la biosécurité

et, 3) la mise en place d'un mécanisme efficace de coordination, de pilotage, de suivi et d'évaluation, ainsi qu'un plan de financement.

Il a été validé par les experts de la région et adopté lors de la 3^{ème} Conférence Ministérielle de Mai 2007, à Accra.

En liaison avec le mandat du CORAF/WECARD dans la région, la CEDEAO lui a confié la mise en œuvre de l'Objectif Spécifique 1 et certaines actions de l'Objectif Spécifique 3 du PDBBAO.

Le développement des ressources humaines est la priorité principale en matière de renforcement des capacités en biotechnologie dans la zone CEDEAO. Les études qui y ont été menées ont clairement identifié cette contrainte comme étant la plus sérieuse, car même dans les pays où il existe un minimum d'infrastructure de recherche, le maillon faible reste la masse critique de chercheurs, de techniciens et de gestionnaires de la recherche en biotechnologie. Dans de nombreux pays de la CEDEAO tels que le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali, le Nigeria, et le Sénégal, les universités ont déjà introduit à l'intérieur des filières classiques (génétique, biochimie, etc.) des modules en biologie moléculaire et de biotechnologie. Cependant, peu d'entre eux ont développé une filière spécialisée dans le domaine.

Dans le PADDBAO, la CEDEAO a opté pour une approche progressive qui consiste à : i) engager une étude pour identifier les universités ayant les meilleures potentialités et évaluer leurs besoins en renforcement des capacités pour l'enseignement en biotechnologie ; ii) aider ces universités à créer des filières spécialisées en biotechnologie; iii) développer un programme de bourse compétitive pour les études et la recherche universitaire en biotechnologie dans la région. Cependant, une des approches les plus recommandées en la matière, au vu de la faiblesse et de la dispersion des compétences et des ressources humaines en Afrique de l'Ouest, d'une part, et en tenant compte de la nécessité de mieux valoriser les quelques ressources financières disponibles d'autre part, est la mutualisation des initiatives.

Dans ce cadre, des initiatives ont déjà cours dans la sous région. Sept Universités (-Abomey Calavi, Bénin ; Ouagadougou, Burkina Faso ; Abobo-Adjamé, Côte d'Ivoire, Bamako, Mali ; Nouakchott, Mauritanie ; Abdou Moumouni, Niger ; Cheikh Anta Diop, Sénégal) qui ont un avantage comparatif dans la région en matière d'enseignement en Biotechnologie ont décidé d'un commun accord, de construire une filière unique d'excellence dans les Curricula des Facultés des Sciences et Techniques de l'Afrique de l'Ouest. Le but de cette initiative est d'offrir aux étudiants une formation pluridisciplinaire de haut niveau, les préparer pour la continuité aux études doctorales et favoriser l'intégration des cadres issus de cette formation au sein de la filière de production en Biotechnologie. Les cadres d'insertion comprennent par exemple des entreprises de : 1) Recherche et Développement en Biotechnologies, Amélioration des Plantes et Génomique Végétale, 2) Production et Valorisation des substances naturelles, d'inoculum de qualité pour une production agricole améliorée, de semences assainies, de vaccins, d'outils de diagnostic, etc., 3) les Organismes Interprofessionnels des secteurs agricoles et agroalimentaires et 4) les Organismes de Recherche.

Du 8 au 16 octobre 2008, se sont tenues à Dakar et à Saly (Sénégal) deux ateliers successifs de réflexion sur la structuration d'un Master de Biotechnologie. Ces ateliers organisés et financés conjointement par le Département de Biologie végétale de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) et le Département Soutien et Formation des communautés Scientifiques du Sud (DSF) de l'Institut de Recherche pour Développement (IRD) avaient pour objectifs de dresser les contours de ce master de Biotechnologie avec d'autres universités et établissements de la sous-région et avec des partenaires européens. L'atelier a regroupé 18 participants venant de dix institutions (Universités et Instituts) de la sous région ouest africaine (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Niger et Sénégal) et de la France. Il a permis d'établir un état des lieux, d'identifier les parcours d'enseignement et d'envisager le recours aux nouvelles technologies. Ainsi, une ébauche de contenus pédagogiques, un mode de gouvernance et d'arrangements institutionnels, un mécanisme de coordination aux niveaux national et régional et le budget requis pour la mise en place du Master ont été proposés.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Actions de la CEDEAO pour le Développement de la Biotechnologie et de la Biosécurité (PDBBAO), le présent appel vise à faire développer par le consortium

d'universités impliquées dans sa conception, un projet détaillé de Master Régional en Biotechnologie en Afrique de l'Ouest.

Objectifs

De manière spécifique, il s'agira de:

- Finaliser le Master Régional en Biotechnologie et Biosécurité en Afrique de l'Ouest.
- Lancer officiellement à la rentrée 2010-2011, la formation pour la première filière du Master

Résultats

Pour ce qui concerne la finalisation du Master :

- Une cellule de coordination officielle est mise en place et est opérationnelle
- Les arrangements institutionnels sont finalisés et le mode de gouvernance est validé par les parties prenantes
- Les équipes pédagogiques sont mises en place
- Le contenu pédagogique est finalisé et validé
- Les laboratoires d'accueil sont identifiés et des conventions sont finalisées pour l'encadrement technique des étudiants
- La plateforme MOODLE de formation à distance est mise en place et fonctionnelle
- Les modules de formation à distance sont définis et validés
- Des équipes sont formées à la FOAD

Pour lancement officiel:

- Un atelier de lancement tenu est réalisé pour l'année 2010-2011
- Les conventions entre les institutions partenaires sont signées

Participants

Le Master MIBT/MIBD est porté par 7 universités d'Afrique de l'Ouest :

- Université Abomey Calavi, Bénin ;
- Université de Ouagadougou, Burkina Faso ;
- Université Abobo-Adjamé, Côte d'Ivoire,
- Université de Bamako, Mali ;
- Université de Nouakchott, Mauritanie ;
- Université Abdou Moumouni, Niger ;
- Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

Il est appuyé par 4 établissements partenaires français :

- IRD,
- Université Montpellier II.
- Université de la Méditerranée Aix Marseille I.
- Montpellier SupAgro,

Il s'inscrit dans une volonté de mise en réseau soutenue par les conférences des recteurs et présidents des universités francophones d'Afrique, d'Océan Indien et de France (REESAO, CRUFAOCI et CPU) et par l'AUF. Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche s'organisent en Consortium représenté par l'Université Cheikh Anta Diop (UCAD).

L'UCAD est choisi pour deux raisons principales :

- L'environnement juridique et institutionnel qui prévaut au Sénégal aussi bien avec le CORAF/WECARD pour le financement du projet qu'avec l'AUF pour l'organisation de l'enseignement à distance et la délivrance du diplôme.
- L'existence d'une expérience avérée dans la construction de formation à distance.

Dispositions contractuelles avec l'Institution

Si le projet est retenu par les instances du CORAF/WECARD, une convention sera signée avec l'UCAD au nom du consortium en vertu de l'accord d'établissement qui lie les deux parties. L'AUF et l'UCAD ont signé un accord permettant à l'UCAD de délivrer un diplôme FOAD.

Durée

La durée du présent projet est de 6 mois à compter du 1^{er} avril 2010.

Cette phase de construction devra accorder une place importante à l'étude du modèle économique qui sera appliqué au Master, afin d'en assurer sa pérennité. A ce sujet, on recherchera le conseil d'institutions ayant une forte expérience de ces aspects, tel que l'AUF.